

DIS Développement

20, rue Pasteur – 77 590 BOIS LE ROI

Email : elisabethgeorges@disdeveloppement.fr

Tel : 33 (0)6 80 18 29 51



Conditions Générales de Vente

La société **DIS Développement** désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 20, rue Pasteur – 77 590 BOIS LE ROI

DIS développement met en place et dispense chaque année un cycle de formation interentreprises à Paris ou à La Défense.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société **DIS Développement**
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- Financier Externe : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société **DIS Développement** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société **DIS Développement** s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Un certificat de réalisation ainsi qu'une copie des feuilles d'émargement seront remis au client et/ou au stagiaire en fin de formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, dans un délai de 30 jours suivant la date de réception de la facture. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, les modalités de règlement devront avoir été formalisées dans la convention de formation ou le contrat, avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un financeur externe, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la

société **DIS Développement** ne reçoit pas la prise en charge du financeur externe au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société **DIS Développement** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Conditions de report et d'annulation d'un module de formation par le client

En cas d'une demande de report d'un module de formation, faite au moins 3 semaines à l'avance, une solution est recherchée avec tous les stagiaires dans la mesure du possible pour trouver une autre date. Si aucune solution n'est trouvée, le montant du module concerné est dû, sachant que la formatrice pourra proposer des solutions alternatives sur mesure pour que le stagiaire concerné ne perde pas le bénéfice de ce module.

En cas de demande d'annulation de l'ensemble du cycle de formation après inscription, le montant intégral du coût de la formation reste dû, sauf en cas de force majeure. Ce coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un financeur externe.

La formatrice proposera au stagiaire concerné de participer au cycle de formation de l'année suivante.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Confidentialité et protection des données

DIS Développement s'engage à ne divulguer, communiquer, faire état, à quiconque des informations de toute nature, portées à sa connaissance à l'occasion du déroulement de la présente mission.

En application du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, entré en application le 25 mai 2018, et s'agissant des données personnelles du stagiaire, l'organisme de formation s'engage à :

- Ne collecter que les données nécessaires à l'exécution de la mission
- Assurer la protection de ces données par tous moyens appropriés selon les termes de la loi
- Ne pas conserver ces données au-delà d'une durée de 5 ans sans l'accord explicite de l'autre partie ou du stagiaire
- Garantir les droits d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement sur simple demande du stagiaire

DIS Développement s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société **DIS Développement** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Melun.